



**SYNDICAT MIXTE POUR L'AMÉNAGEMENT HYDRAULIQUE DES VALLÉES DU
CROULT ET DU PETIT ROSNE**

**BUREAU SYNDICAL DU LUNDI 30 NOVEMBRE 2020 À 09H00
COMPTE-RENDU SOMMAIRE**

Présent(s) :

Benoit JIMENEZ, Président - Didier GUEVEL, Vice-Président - Marie-Claude CALAS, Vice-Présidente - Jean-Pierre LECHAPTOIS, Vice-Président - Jean-Robert POLLET, Vice-Président - Cathy CAUCHIE, Vice-Présidente - Tony FIDAN, Vice-Président - Roland PY, Vice-Président - Jean-Charles BOCQUET, Vice-Président - Nicole BERGERAT, Vice-Présidente

Absents excusés :

Maurice MAQUIN, Vice-Président - Christiane AKNOUCHE, Vice-Présidente - Claude TIBI, Vice-Président

Assistaient également :

Éric CHANAL, Directeur Général - Pascale MARTY et Déborah TANGUY, Directrices Générales Adjointes

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Benoit JIMENEZ remercie Didier GUEVEL d'avoir présidé la séance du Comité Syndical et présente ses excuses à l'ensemble des membres du Bureau. Il a en effet dû se rendre à l'invitation de Monsieur le Premier Ministre Jean CASTEX dans le cadre du plan de relance.

1) Bureaux syndicaux :

Validation du compte-rendu de la réunion de Bureau du lundi 02 novembre 2020

Le compte rendu de la réunion de Bureau n'appelle pas de remarque et est validé à l'unanimité. Il sera diffusé sur le site internet du SIAH.

La visite sur le site du VIGNOIS à GONESSE aura lieu ce jour. Nicole BERGERAT indique qu'elle ne pourra assister à la visite.

Agenda des Élus 2020

Benoit JIMENEZ présente l'agenda des Élus, avec, le 14 décembre matin, une réunion de Bureau et trois commissions.

Dates des Bureaux et des comités 2021

Benoit JIMENEZ présente l'agenda des Élus. Les dates des Bureaux de l'année 2021 font l'objet d'une validation par le Bureau. Les dates des Comités Syndicaux de l'année 2021 seront définies ultérieurement.

2) Gestion politique

Adhésion association AMORCE

Après présentation par Éric CHANAL de l'association et du coût d'adhésion soit 1 285 euros annuels, le Bureau décide d'adhérer à l'association avec Jean-Charles BOCQUET, Vice-Président en tant que représentant titulaire et Didier GUEVEL en représentant suppléant du SIAH.

Retour sur la réunion du mercredi 18 novembre 2020 relative au Comité Technique et au Comité Hygiène Sécurité et Conditions de Travail

Le Bureau prend en compte les éléments nouveaux présentés par Pascale MARTY.

Sollicitation du SIAH par la Préfecture pour le plan de relance national

Le Bureau prend acte des projets pouvant être retenus par les services de l'État, par Éric CHANAL.

Benoit JIMENEZ en sollicite la communication en vue de son prochain rendez-vous avec Monsieur le Préfet.

Jean-Robert POLLET demande si l'opération de réouverture du Petit Rosne à ÉZANVILLE sera réalisée en 2021.

Déborah TANGUY répond par l'affirmative, sous réserve de contingences externes.

3) Procédures juridiques

a) Attribution des marchés publics :

Marché n° 02-20-14 - Marché public de transport occasionnel par bus de personnes pour le compte du SIAH

Après exposé par Éric CHANAL et sur accord des membres du Bureau, le marché public est attribué à AUTOCARS JAMES pour un montant annuel de 18 508 € HT.

Marché n° SARC 113 - Marché public relatif à la création des réseaux d'assainissement sur la voie nouvelle Pierre Brossolette sur la commune de SARCELLES - Avenant n° 1

Après exposé par Déborah TANGUY sur les motifs de l'avenant, le Bureau autorise le Président à signer l'avenant n° 1 pour un montant de 27 206,11 € HT avec la société L'ESSOR, représentant une augmentation de 12,93 % du montant du marché.

Opération n° 488 - Aménagements de lutte contre les inondations et valorisation du milieu naturel du bassin versant amont de la commune de VÉMARS Marché de maîtrise d'œuvre - Avenant n° 2

Après exposé par Déborah TANGUY sur les motifs de l'avenant, le Bureau autorise le Président à signer l'avenant n° 2 avec le Cabinet MERLIN induisant une répartition des prestations et sans incidence financière.

Marché n° 482IA - Marché public relatif à la réhabilitation des réseaux intercommunaux d'eaux usées de la rue des écoles sur le territoire de la commune de LE THILLAY - Avenant n° 1

Après exposé par Déborah TANGUY sur les motifs de l'avenant, le Bureau autorise le Président à signer l'avenant n° 1 avec la société FAYOLLE, représentant une augmentation de 14,27 % du montant du marché.

Jean-Pierre LECHAPTOIS demande sur quelle période les branchements en amiante ont été réalisés.

Déborah TANGUY répond qu'en général, ils ont été établis entre 1960 et 1980. Elle précise que les subventions seront versées à un taux de 40 % par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, y compris l'avenant.

Marché n° 10-20-30 - Marché public pour l'abonnement, le raccordement, l'acheminement des appels entrants et sortants éligibles et non éligibles à la pré-sélection émis et reçus depuis le site du SIAH et services de téléphonie mobile Avenant n°1

Après exposé par Pascale MARTY sur les motifs de l'avenant, le Bureau autorise le Président à signer l'avenant n° 1 avec la société SFR, représentant une augmentation maximale de 25 % du montant du marché.

FINANCES

Dossier COOPERL - GOUSSAINVILLE

Éric CHANAL, après présentation de l'activité de l'entreprise, indique que de l'eau potable est prélevée, utilisée par l'usine et rejetée dans le réseau d'eaux pluviales et non dans le réseau d'eaux usées. À ce titre, l'entreprise demande le dégrèvement de la redevance intercommunale de transport et de traitement, ce qui représente un montant de 140 000,00 € en remboursement par le SIAH.

Le sujet avait été ajourné par un précédent Bureau du fait du manque d'information sur la fiabilité des données de débits fournies par l'entreprise. Le SIAH a vérifié les modalités de métrologie, et notamment les étalonnages des débitmètres, et les protocoles de validation des données peuvent être considérés comme recevables. De fait, il peut être envisagé un dégrèvement rétroactif depuis 2017.

Le Bureau donne son accord sur la démarche envisagée avec signature d'un protocole d'accord lors de la séance du comité syndical de février 2021.

ASSAINISSEMENT

Retour sur la réunion du 12 novembre 2020 concernant le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPRU) de GARGES-LÈS-GONESSE

Déborah TANGUY fait un retour sur la réunion avec un démarrage des travaux prévu début 2023.

Éric CHANAL ajoute que le SIAH porte souvent la parole environnementale lors de ces réunions, avec notamment le volet de plus en plus prégnant de la « désimperméabilisation des sols » et que le SIAH doit être au maximum associé aux projets en amont des communes et intercommunalités.

Retour sur la réunion du 24 novembre concernant le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPRU) de SARCELLES

Le Bureau prend acte du retour de cette réunion effectué par Déborah TANGUY, avec une problématique relative aux parties publiques, privées du quartier Lochères.

Une date de rendez-vous avec Benoit JIMENEZ sera proposée prochainement à M. HADDAD, Maire de SARCELLES.

GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS (GÉMAPI)

Nettoyage et protection du foncier SIAH - Bassin du Val Leroy sur la commune de BOUQUEVAL

Éric CHANAL fait un point d'étape relatif au nettoyage du site.

Didier GUEVEL, après avoir indiqué que la fermeture des accès s'avère primordiale pour la bonne gestion du dossier, met en évidence que VÉOLIA va produire prochainement un devis de retrait des déchets, en vue du dégagement notamment des ouvrages du SIAH. Les services du SIAH attendent donc le retour sur cette estimation avant d'engager d'autres travaux sur ce site.

Le Bureau prend acte des démarches engagées.

ARCEAU - Eau, mégapoles et changement global - pré-conférence en ligne du 07 au 11 décembre 2020

Le Bureau prend acte de cette pré-conférence, sur la base des thèmes présentés par Pascale MARTY.

STATION DE DÉPOLLUTION

Signature SIAH/Région IDF/GRDF - Étude de méthanation 18/12/2020

Après information donnée par Éric CHANAL sur l'objet de l'étude, la participation de GRDF pour 15 000 €, et la subvention de la Région à hauteur de 40 % de l'étude, le Bureau prend acte du protocole de signature en présence de la Région Île-de-France et de GRDF le 18 décembre 2020 matin, probablement à 9h00. Il se déroulera en deux temps avec une visite du site puis la signature du contrat.

Le Bureau acte que le SIAH sera représenté par Benoit JIMENEZ, Cathy CAUCHIE, Tony FIDAN, Roland PY et Didier GUEVEL.

Courrier de la Préfecture du VAL D'OISE relatif à la programmation d'une inspection sur le site du SIAH le mardi 08 décembre 2020 à 13h00

Après présentation de l'objet de l'inspection par Déborah TANGUY avec notamment la filière biogaz, les installations de combustion, le Bureau prend acte de la démarche de la DRIEE.

Roland PY demande si la visite est purement technique et s'il doit être présent.

Déborah TANGUY répond que l'objet est technique mais qu'il est évidemment invité s'il le souhaite.

COMMUNICATION

Partenariat 100^e congrès de l'ASTEE du 08 au 10 juin 2021 à LA VILLETTE

Après exposé de l'objet du congrès de l'ASTEE par Éric CHANAL, le Bureau donne son accord pour une participation du SIAH à hauteur de 3000 €.

Choix du lieu concernant la sortie Bureau/personnel le 22 janvier 2021

Le Bureau choisit l'Abbaye Royale du Moncel.

Tenue des vœux du SIAH

Le Bureau décide d'annuler la tenue des vœux mais demande aux services de réfléchir à une solution alternative et innovante.

Fin de la réunion de Bureau à 10h25

Prochaine réunion de Bureau lundi 14 décembre 2020 à 9h00